



DOSSIER

QUELS SONT LES PROJETS PRÉVUS EN 2024 ?

PAGE 8 À 11

À DÉCOUVRIR DANS CE MAGAZINE



Découvrez les projets et les annonces de la cérémonie des vœux

page 8-11

Le nouveau dispositif de badges a été lancé au complexe Hubert Seban

page 12



On fait le point sur les travaux en cours et à venir à Marck

page 16

SOMMAIRE



4-5

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Retour en images sur les temps forts de la fin d'année.



6

QUOI DE PRÉVU

Pour la 1^{ère} fois, venez assister au marché nocturne de Marck !

8-11 LES PROJETS DE 2024



12-13 L'ACTU

Le nouveau système de badges opérationnel



16-17 ON FAIT LE POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS



15 ÉDUCATION-JEUNESSE

Les parents se sont déplacés en nombre pour s'exprimer sur le port de l'uniforme.



18-19 CONSEILS MUNICIPAUX



20 AGENDA

22 TRIBUNES POLITIQUES

Directeur de la publication : Corinne Noël, Maire de Marck | Rédaction et photos : Service communication - Adrien Boussemart, Aurore Cronie, Marie Michiel | Conception : Happy Day | Impression : Nord Imprim | 55^{ème} bulletin municipal - février 2024



Corinne Noël

Maire de Marck
Vice-présidente de
Grand Calais Terres & Mers

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Tout d'abord, je profite de cet édito pour souhaiter, à ceux que je n'ai pas pu voir, une bonne année 2024. Qu'elle soit synonyme pour vous de bonheur, santé, réussite professionnelle, personnelle et de beaux moments avec vos proches. La fin d'année 2023 a été marquée par l'inflation, son lot de problématiques sur les plans financier, économique et les conflits armés dans le monde. L'inflation, même si elle tend à décroître ces derniers mois, touche l'ensemble des foyers mais aussi les collectivités. Comme nous le faisons depuis fin 2022, nous continuerons de faire face à cette tempête budgétaire en redoublant d'imagination, de créativité et d'énergie pour mettre sur pied des projets innovants, de qualité, au service des Marckois.

Nous travaillons sans relâche afin d'élaborer des projets ambitieux tout en garantissant un budget à l'équilibre synonyme d'un service public de qualité et d'aucune augmentation d'impôts. Notre leitmotiv depuis l'élection de l'équipe municipale en 2014, il y a dix ans. Dix années d'engagement à votre service, dix années de changement pour notre commune de Marck. Nous n'allons pas nous arrêter là.

En 2024, nous poursuivons la rénovation de notre patrimoine, qui se dégrade au fil des années, comme les toitures de l'école des Hautes-Communes, de la mairie, du COSEC, de la salle de tennis, du dojo. Nous poursuivons la réfection des voiries quartier par quartier, en commençant par les allées des Pinsons, Fauvettes et Chardonnerets. Dans le même temps, nous nous occuperons des voiries rurales pour le bien-être et la sécurité et des habitants et des agriculteurs. Nous continuerons également de proposer aux Marckois des événements festifs et culturels de qualité contribuant au dynamisme de notre belle commune où il fait bon vivre. L'ensemble de ces projets et d'autres sont à découvrir dans ce nouveau numéro de Vivre à Marck.

L'année 2024 sera belle, rythmée, riche en projets, soyez en sûrs. Nous donnerons toujours notre maximum pour vous offrir le meilleur, dans la limite de nos contraintes budgétaires et contribuer au développement de notre chère ville de Marck.

*Encore une fois, au nom de l'équipe municipale,
je vous souhaite une bonne année 2024 !*

ÇA S'EST PASSÉ À MARCK

Événements

Une fin d'année 2023 rythmée **POUR LES MARCKOIS**

La fin d'année 2023 a été chargée en événements. Depuis 2014, la municipalité se mobilise pour proposer une programmation culturelle, festive et variée. L'année 2023 n'a pas dérogé à la règle.



Le 3 septembre, **des dizaines d'associations** avaient donné rendez-vous aux Marckois au complexe Hubert Seban. Toute la journée, des centaines de personnes ont découvert les associations, leurs actions au quotidien et ont pu adhérer à l'une d'entre elles.



Le 9 septembre, les habitants des Hemmes ont participé à la traditionnelle **Fête des Islandais**. Au programme : le championnat du monde du cri du phoque islandais et un concert rock en dégustant **une moule-frite avant un feu d'artifice**. Le lendemain, des centaines de chineurs se sont déplacés dans le hameau pour la brocante.



Le 22 octobre, plus de 80 spectateurs sont venus assister au **spectacle d'Aurélien le Magicien** à la Maison de quartier Patrick Boulay. L'artiste a conquis petits et grands !



Le 23 octobre, **l'imitateur et crooner Jérémie Cirot** a enflammé la Maison des Islandais archi-comble pour l'occasion.



Le 1^{er} octobre, plus de 300 personnes ont investi le complexe Hubert Seban pour écouter et applaudir le Calais Variété Jazz. **Un joli moment de musique** qui a ravi le public marckois.



Le 8 octobre, pour **les Foulées Marckoises**, des centaines de coureurs ont parcouru 1, 2, 3, 5 et 10 km. Une partie des recettes a été donnée dans le cadre d'Octobre Rose.



Le 17 novembre devant une église Saint-Martin pleine à craquer, **Anastassia Ludmil et ses musiciens** de talents ont envoûté les spectateurs en voyageant à travers l'histoire du jazz. Un moment de grâce et de douceurs apprécié par le public marckois.



Les 2 et 3 décembre, des dizaines d'artisans se sont rassemblés au complexe des Dryades pour **le Marché de Noël**, organisé par l'Union des commerçants marckois en partenariat avec la ville. **Des milliers de personnes** ont ainsi pu faire leurs achats de Noël.



Le 6 décembre, plus de 700 petits Marckois et leurs parents se sont déplacés place de l'Europe pour **rencontrer Saint-Nicolas** venu leur apporter des bonbons et prendre une photo avec eux ! L'occasion aussi de vivre le lancement des illuminations de Noël.



Le 10 décembre, 1 000 petits Marckois ont admiré le spectacle "Mes amis les jouets" lors de **l'Arbre de Noël de la municipalité**. Les enfants étaient ravis face à la mise en scène proposée par les artistes. Cerise sur le gâteau, ils ont pu rencontrer le Père Noël et recevoir de ses mains des friandises !

QUOI DE PRÉVU

Pour la première fois, venez assister au festif et enflammé **MARCHÉ NOCTURNE** !

Un marché nocturne à Marck, une première !

Depuis 2014, la municipalité s'efforce de proposer une programmation festive, culturelle de qualité et...d'innover ! Ainsi, en 2024, **la ville de Marck proposera son premier marché nocturne** face à la mairie le samedi 25 mai prochain. L'idée de cet événement, en partenariat avec l'Union des Commerçants de Marck (UCAM) est simple : **rendez-vous place de l'Europe à 17h et on s'occupe du reste** jusqu'au bout de la soirée !

Quel est le programme ?

1 Dès 17h, les visiteurs pourront faire leurs emplettes à la rencontre **d'une trentaine d'artisans et producteurs locaux**. Nourritures

à déguster directement sur place, idées cadeaux, il y en aura pour tous les goûts !

2 Dès la tombée de la nuit, les spectateurs pourront assister à **un spectacle pyrotechnique** face à la mairie avec des cracheurs de feu et des musiciens. Un spectacle à couper le souffle qui devrait ravir petits et grands.

3 Dans la plus grande tradition des fêtes d'antan, les visiteurs pourront **s'attabler devant le Bistrot de la Place dès 17h** pour boire un verre puis déguster une grande paella devant le spectacle et les autres animations de la soirée.

4 Oui, la fête ne s'arrête pas là. Après le spectacle pyrotechnique, les spectateurs

pourront écouter **des groupes locaux puis le duo local de DJ The North Project**, déjà passé par le Touquet Beach Festival. Ces artistes seront installés dans un camion scène spécialement installé pour l'occasion sur le parvis de la mairie. Des bons produits locaux, un bon repas convivial, un spectacle pyrotechnique, de la musique, un programme varié qui n'attend plus que vous !

Faut-il réserver ?

L'événement est gratuit, ouvert à tous et il est inutile de réserver. Néanmoins, si vous souhaitez déguster une bonne paella au Bistrot de la Place, il faut réserver auprès du restaurateur ou de la mairie.

Paroles d'ÉLUS

Tony Masson, conseiller municipal délégué aux fêtes et à la culture



L'inflation a poussé la municipalité à redoubler d'ingéniosité pour réduire les coûts tout en garantissant des manifestations nombreuses et de qualité. L'année sera, une nouvelle fois, marquée par des événements **culturels et festifs incontournables mais aussi des nouveautés** ! Ce marché nocturne en est la preuve. Pour la deuxième année consécutive, vous aurez droit cet été aux festivités de Marck & l'Été autour des Jeux Olympiques. **Toutes les manifestations sont à retrouver sur www.ville-marck.fr.**

N'oubliez pas de vous inscrire à la Brocante de Printemps !

Tout comme en 2023, les inscriptions pour **la Brocante de Printemps du 7 avril** (lire p. 20) se feront en ligne sur www.ville-marck.fr. Néanmoins, afin de faciliter les inscriptions de brocanteurs moins à l'aise avec l'informatique, une permanence se tiendra le 6 mars au complexe des Dryades de 8h à 13h pour les riverains **des avenues de Verdun, de Calais et François Mitterrand** et de 13h30 à 19h pour les Marckois. Dès le lendemain, le 7 mars, **chaque réservation devra se faire en ligne** via le site internet de la ville.



Une PÉRIODE DE NOËL festive pour les aînés marckois

Par le biais du CCAS, la municipalité a proposé un moment de convivialité aux aînés marckois avec un repas festif. Quelques jours plus tard, 1963 seniors recevaient des bons d'achats.



Améliorer le quotidien des aînés marckois, favoriser le lien social en leur offrant des moments festifs : la ville de Marck via le CCAS s'y attelle au quotidien. Le 6 décembre, le repas de Noël du CCAS a encore connu un franc succès au complexe Hubert Seban. Ce moment festif organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a **ravi les centaines d'aînés présents**. Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à s'y rendre. L'inflation et l'augmentation des prix ont poussé le CCAS à revoir à la hausse le prix de ces temps forts afin de garantir des repas toujours qualitatifs et de maintenir d'autres missions du CCAS. Cette inflation ne va pas pour autant nuire aux actions menées **auprès de ses seniors**. Via le CCAS, la municipalité va organiser, comme c'est le cas depuis de longues années, des moments conviviaux essentiels pour le bien-être des aînés.

1 963

aînés ont reçu des bons d'achats d'une valeur de 40 € à utiliser dans les commerces marckois.

Prochain repas du CCAS ? Le Repas de Printemps aura lieu le mercredi 14 mars au complexe Hubert Seban. Pour s'inscrire, il faut se rapprocher du CCAS (tél : 03 21 46 22 16)

Paroles d'ÉLUS

Sophie Millien,
adjointe aux solidarités



Le bien-être de nos aînés est notre priorité. Cette crise inflationniste oblige la municipalité à faire des choix difficiles comme l'augmentation des prix des repas afin de garantir une bonne qualité. Néanmoins, malgré les difficultés économiques, et contrairement à de nombreuses villes, **nous avons maintenu le prix et les conditions d'octroi des colis de Noël**. En 2024, nous continuerons à nous mobiliser pour nos seniors via le CCAS. **Leur offrir des moments de réconfort**, de lien social et de bien-être est essentiel pour l'ensemble des aînés.



Afin d'offrir un coup de pouce financier aux seniors, et contrairement à de nombreuses villes, la municipalité a décidé de ne pas changer les conditions d'octroi des colis de Noël ni le montant des bons d'achat offerts chaque fin d'année depuis 2020. **Le 11 décembre, 1963 carnets de 40 euros en bons d'achats** ont été distribués à tous les Marckois âgés de plus de 65 ans, soit un total de 78 000 euros injectés pour le commerce Marckois.

DOSSIER - VOEUX 2024

1000 Marckois pour la cérémonie des vœux

La cérémonie des vœux a une fois encore attiré de nombreux Marckois. Près d'un millier s'y sont déplacés pour connaître les projets de 2024. Au cours de la cérémonie, ils ont pu assister à une prestation de **danse offerte par des associations marckoises**, un quiz, à des mises à l'honneur des nouveaux commerçants, de l'entreprise TransDev, des commerçants installés depuis de longues années, de sportifs, de jeunes travailleurs et des sapeurs-pompiers.

Les commerçants Marck Bois et la boulangerie Aux Délices des Hemmes des Marck ont été mis à l'honneur.



Les membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont présenté leurs actions de l'année 2023 et celles prévues en 2024 pour la jeunesse marckoise.



Le centre de secours de Marck a été mis à l'honneur pour l'investissement des pompiers en 2023, notamment pour les inondations qui ont touchées le Pas-de-Calais.



Cléa Demazeux-Smerc en roller-derby, Adeline Dezoteux en judo et Arthur Gheerardyn en athlétisme ont été félicités pour leur performance sportive en 2023.



Toutes les photos, les vidéos et les détails de la cérémonie des vœux sont à retrouver sur www.ville-marck.fr

Découvrez les projets prévus en 2024 à Marck

Le 12 janvier, l'ensemble des élus du conseil municipal ont présenté les actions menées pour les Marckois en 2023 lors de la cérémonie des vœux. Devant un complexe des Dryades comble, ils ont aussi détaillé les projets prévus en 2024. Malgré l'inflation, de beaux projets ambitieux sont prévus, sans augmentation d'impôts.



1 De nouveaux logements construits en 2024 et d'autres en projets

Début 2024, 25 seniors emménageront dans la résidence Chateaux des Thermes à l'entrée de Marck et **cohabiteront avec des travailleurs retraités en situation de handicap et des familles**. Dans les prochains mois, un autre béguinage sortira de terre face à l'ancienne gendarmerie, au cœur des Dryades. Au total, **26 logements pour seniors et 32 logements sociaux** seront construits.

Également **en 2024, 78 logements locatifs sociaux** à destination des familles seront construits impasse Vauban en collaboration avec le bailleur Flandre Opale Habitat. À l'avenir, **76 autres logements sont prévus au nord de la commune**, près de l'Aéroport et 30 autres, divisés en maisons individuelles et en appartements privés, sortiront de terre au nord de l'avenue François Mitterrand.

2 Les voiries renouvelées

En 2024, la municipalité va poursuivre la rénovation des quartiers et de ses voiries. **Les rues des Pinsons, des Fauvettes et l'allée Chardonnerets** seront renouvelées. Ces travaux, financés à hauteur de 160 000 euros par des subventions, consisteront à l'enfouissement des réseaux et le passage des candélabres en LED. À l'avenir, **la rue Robelin aux Hemmes pourrait également connaître une réfection** afin d'y créer du stationnement, des trottoirs plus larges, y enfouir les réseaux.



DOSSIER - VOEUX 2024



3 La toiture de l'école des Hautes-Communes totalement refaite

Après la rénovation complète de la toiture de l'école du Moulin en 2023, la municipalité va lancer **la rénovation de l'école des Hautes-Communes**. Sa toiture, présentant des fuites importantes, sera totalement refaite. **Une étude a été également lancée** pour connaître l'avenir de l'établissement et l'étendue des travaux à réaliser. Les locaux de l'école maternelle seront-ils réhabilités ou transférés dans les locaux actuels de l'école élémentaire ? Les résultats de l'étude seront prochainement connus et partagés avec l'équipe pédagogique.

4 Trois kilomètres de voiries rurales rénovées

La tempête et les inondations de fin 2023 ont sérieusement endommagé les voiries rurales. Afin d'assurer la sécurité des automobilistes, des agriculteurs et le bien-être des habitants, **plus de trois kilomètres de campagne seront refaits**. Sont concernés des tronçons des rues Butez, Odoart, du Bandyck, du Milieu, d'Enfer et Taffin, ainsi que l'Impasse du Houlet et le chemin Bonnaille. En fonction du montant des subventions obtenues, des portions plus larges de ces routes seront rénovées.



5 Le parvis de l'étang des Dryades réaménagé prochainement

Après des mois de travaux de réhabilitation, l'étang des Dryades a rouvert au public, la biodiversité a réinvesti les lieux et les Marckois peuvent s'y promener, y faire du sport en toute sécurité. Les pêcheurs munis d'un permis fédéral peuvent venir y pratiquer leur passion. Afin d'embellir les lieux et de le rendre plus attractif encore, **le parvis de l'étang des Dryades sera réaménagé d'ici quelques mois**. Du mobilier, des arbustes et des panneaux d'information y seront installés afin de peaufiner cet espace de nature en plein cœur de ville.



6 Réfection de plusieurs toitures
 En 2024, l'accent sera mis sur la réfection des toitures des bâtiments communaux. Dans un premier temps, afin de garantir aux collégiens et aux associations la pratique du sport en toute sécurité, **la toiture du COSEC sera concernée.** La rénovation débutera à l'issue de l'année scolaire. Les toitures des terrains intérieurs **du club de tennis, du dojo, de la salle de tennis de table et celle de la mairie** seront totalement rénovées au cours de l'année, après l'apparition de plusieurs fuites lors des tempêtes.

Un écopâturage bientôt mis en place



Depuis 2014, la municipalité développe et réinvente la biodiversité dans ses espaces verts. En 2024, elle va installer, en lien avec la région, **un éco pâturage où les moutons réaliseront le fauchage et le débroussaillage** des espaces verts sans pollution sonore. Une initiative pédagogique et écologique qui pourrait voir le jour prochainement.



7 L'ensemble de l'éclairage public passera en LED

En 2023, la municipalité a entrepris le remplacement de 50 mâts d'éclairage public en LED. En 2024, afin de réduire l'empreinte écologique et faire des économies d'énergie, **l'ensemble de l'éclairage public de la commune sera remplacé en LED.** Cette dépense d'un demi-million d'euros permettra de diminuer les dépenses et de réduire la pollution lumineuse. Ces mâts pourraient en fonction des cas être équipés d'un détecteur de présence.

Des pulls "A VOS MARCK" pour les JO



Lors de la cérémonie des vœux, pour correspondre à l'esprit des Jeux Olympiques, l'ensemble des agents municipaux étaient vêtus **d'un pull blanc brodé "À VOS MARCK"** aux couleurs des JO. Ce pull, présenté au cours de la cérémonie, est disponible à 36 euros chez les commerçants Brod'Fil, rue des Chardonnerets et Au Savoir Fer, rue du Docteur Roux.

Paroles d'ÉLUS "

Corinne Noël,

Maire de Marck



Depuis dix ans maintenant, toute l'équipe municipale travaille sans ménager ses efforts pour faire évoluer

Marck et améliorer le quotidien des Marckois. Malgré l'inflation, nous continuerons à redoubler d'ingéniosité pour mettre sur pied **des projets ambitieux, d'envergures.** Nous les réaliserons, évidemment, sans oublier **l'équilibre budgétaire** indispensable au bon fonctionnement de la collectivité d'une part et à la réalisation d'autres projets importants dans les années à venir.

Paroles d'ÉLUS "

Pierre-Henri Dumont,

conseiller municipal



Comme nous le faisons depuis 2014, nous travaillons à l'élaboration de projets de qualité, cohérents, au services

de Marckois. Tout comme en 2023, l'année 2024 sera riche en projets qui demandent un travail dans l'ombre depuis plusieurs années. Nous n'oublions pas **l'installation, nous l'espérons prochaine, de nouveaux médecins généralistes par exemple. Notre maître mot, vous le savez, c'est le travail** pour atteindre nos objectifs. Le principal : assurer le bien être de la population marckoise, maintenir la qualité de nos services publics et faire évoluer Marck malgré les difficultés.

Une borne interactive bientôt devant le maire



Dans les prochains mois, une borne interactive sera installée devant l'hôtel de ville. **Les Marckois pourront y retrouver l'ensemble des arrêtés, délibérations et actualités de la ville,** et ce même en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Les parents d'élèves "pour" l'uniforme à l'école

Le 26 janvier, la municipalité a organisé un référendum dans l'ensemble des écoles marckoises pour connaître l'avis des parents d'élèves autour du port de la tenue unique à l'école. Une expérimentation initiée par l'Education nationale.

Pourquoi un référendum ?

Fin décembre, la ville de Marck a été sélectionnée par l'Education nationale pour expérimenter le port de la tenue unique à l'école. L'objectif de cette expérimentation est aussi de **développer l'esprit d'appartenance, de lutter contre le harcèlement scolaire** et de favoriser l'égalité et la réussite des élèves. Par ce vote, la municipalité souhaitait connaître l'avis des parents d'élèves avant de confirmer à l'État sa participation à l'expérimentation.



Comment le vote s'est-il déroulé dans les écoles ?

Le 26 janvier, chaque famille était invitée à voter pour ou contre l'uniforme à l'école. Un vote par famille a été comptabilisé. Le dépouillement s'est déroulé à la mairie en présence d'élus et des parents d'élèves.

Avec plus de 50% de participation, **les parents d'élèves ont majoritairement validé l'expérimentation du port de la tenue unique** à la

rentrée prochaine dans 4 des 5 établissements de la commune (les deux écoles du Moulin, Hautes-Communes et Aéroport) Cet avis sera soumis à la validation lors de conseils d'écoles exceptionnels organisés prochainement. Pour rappel, cette expérimentation pourrait être mise en place en septembre 2024.

Que recevra chaque enfant ?

Chaque élève d'élémentaire

recevra **trois polos à manches courtes, deux à manches longues et deux sweats zippés à capuche**. Chaque élève de maternelle deux blouses. À la suite des conseils d'écoles, les parents d'élèves et les enseignants se prononceront sur le type de tenue souhaitée. Pour rappel, afin de ne pas faire supporter aux familles la charge financière de ce test, la ville et l'Etat prendront l'intégralité des coûts en charge. L'expérimentation sera gratuite pour les parents.

Le nouveau dispositif de badges opérationnel



Un dispositif de badges a été mis en place pour les utilisateurs de plusieurs bâtiments communaux, en particulier les associations. **Finies les clés, facilement perdues**. Les utilisateurs, qu'ils soient adhérents d'une association ou agent municipal, peuvent désormais utiliser un badge nominatif ou leur téléphone pour accéder aux bâtiments communaux. **Ces badges sont programmés en amont, enregistrent les heures d'entrées et de sorties** et peuvent être désactivés à distance. Ce nouvel outil permet une meilleure gestion de nos équipements et donc de faire des économies !

Plus de 1300 votes pour élire "la plus belle vitrine de Noël"

Pour la première fois, en complément du concours des maisons illuminées, la municipalité a organisé le concours de "la plus belle vitrine de Noël".



Afin de faire souffler un vent de Noël sur Marck et de mettre en avant la créativité des habitants, la municipalité organise depuis plusieurs années le concours des Maisons illuminées. Fin 2023, **11 candidats ont ainsi été jugés par les membres du jury** constitué de de Tony Masson, conseiller délégué aux fêtes et à la culture, Quentin Willaume, adjoint à l'éducation, des membres du conseil municipal des jeunes (CMJ), Florence Dohen de l'Union Commerciale et Artisanale Marchoise (UCAM) et des miss. Afin de mettre en avant la créativité et l'investissement des commerçants à embellir, eux-aussi, la ville durant les

fêtes de fin d'année, la municipalité a mis sur pied un concours de "la plus belle vitrine de Noël". Au total, **19 commerçants se sont inscrits et plus de 1300 clients ont voté via des QR code** placardés dans les commerces. Fin février, les gagnants des deux concours ont été récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix.

Gagnants des Maisons illuminées

- William Beaugrand
- Edwige Courquin
- Hélène Mouchon

Gagnants de "la plus belle vitrine"

- Au Cochon de Marck
- Le Concorde
- Boucherie Thery

Marck, ville ambassadrice du don d'organes

Prochainement, Marck deviendra officiellement ville ambassadrice du don d'organes. À chaque entrée de la commune, des panneaux seront installés pour sensibiliser les habitants et les automobilistes. Courant mai, ces panneaux seront inaugurés et une convention signée avec le collectif Greffe+ (qui regroupe neuf associations qui militent pour le don d'organes). En France, chaque année, 1000 personnes décèdent faute de greffons.



Les élus à la rencontre des commerçants marchois



Le 7 février, Madame le maire, Corinne Noël et Véronique Dumont-Deseigne, adjointe à la vie économique sont allés à la rencontre des commerçants du centre bourg afin de les saluer et d'échanger autour de leur quotidien. En pleine inflation, les commerçants sont touchés directement par la situation et il est primordial de les soutenir.

La résidence du Château des Thermes inaugurée avec le bailleur social



Le 1^{er} février, Corinne Noël, a inauguré en présence du bailleur social Terre d'Opale Habitat, la résidence du Château des Thermes. Un béguinage où cohabiteront des seniors avec des travailleurs retraités en situation de handicap et des familles. Une première dans la région, voire en France.

Chèque du Téléthon



Le 30 janvier, à la Ferme des Aigrettes, les élus Laurence Louchez, Fabrice Martin et Evelyne Fiolet ont remis un chèque de **7 917 euros** à l'AFM Téléthon devant les associations qui, grâce à leurs actions, ont récolté ces dons entre septembre et janvier.

PETITE ENFANCE



De la joie sur les visages des enfants pour LE SPECTACLE DE NOËL

Le 2 décembre, s'est tenu le traditionnel spectacle de la Maison de la Petite Enfance. Un gros succès !

Après de longues semaines de préparation, les animatrices du jardin d'enfants, des Petits Meuniers et les assistantes maternelles ont présenté à **des centaines de Marckois et de nombreux enfants leur traditionnel spectacle de fin d'année.** Enfants, parents, Corinne Noël, Sabrina Mercier,

adjointe à la petite enfance et les élus du conseil municipal ont eu droit à **un joli spectacle de marionnettes** et un chant préparé par le personnel de la Maison de la petite enfance.

La mise en scène, les décors, et les déguisements ont permis aux enfants de voyager chez le Père Noël le temps d'une matinée. Après le spectacle, de nombreuses friandises et un livre ont été offerts aux enfants. Un joli moment de convivialité



Le 17 novembre, c'était la fête des nounous à la Maison de la Petite Enfance ! Madame le Maire et Sabrina Mercier, adjointe à la petite enfance, ont offert une rose à chacune d'entre elles au Relais Petite Enfance.

Ne ratez pas la SEMAINE de la PETITE ENFANCE



Comme elle le fait depuis plusieurs années, la Maison de la Petite Enfance va participer à la **Semaine de la Petite Enfance**, organisée dans toute la France. C'est l'occasion pour tous les professionnels d'aller au-devant des familles et de réunir enfants, parents autour de moments forts. **Le thème retenu pour 2024 "viens, je t'emmène"** est une main tendue vers l'autre, une invitation au voyage, au partage, à la curiosité. Jeux, ateliers, spectacles... seront proposés dans la semaine du 16 au 23 mars. Les parents seront contactés par la MPE.

Paroles d'ÉLUS "

Sabrina Mercier,

adjointe à la Petite Enfance



Tout comme en 2023, nous nous efforcerons d'offrir les meilleures conditions d'accueil pour les enfants marckois. **On travaille quotidiennement pour s'assurer de leur bien-être.** Temps forts conviviaux, prestations de qualité, ateliers parents-enfants, journée festive et le travail de professionnels qualifiés y contribuent chaque jour. Ainsi, les enfants évoluent, grandissent et apprennent dans un bel environnement sain et sûr.

Une fin d'année rythmée pour LES JEUNES MARCKOIS

Chaque fin d'année, la municipalité s'efforce d'offrir aux jeunes marckois un programme d'activités et d'événements varié notamment à l'accueil de loisirs. Entre sorties, activités, jeux à thèmes, l'hiver a été chargé !



L'accueil de loisirs des vacances de Noël a offert son lot de surprises et d'émerveillement à **plus de 70 enfants** ! Grands jeux sur le thème de Noël, activités culinaires, goûters... De nombreuses activités ont été **organisées par l'équipe d'animateurs**. Pour clôturer cette dernière journée, Tino Valentino a proposé aux enfants son spectacle "Le Père Noël perd la boule".



La Ludothèque a proposé aussi de nombreuses activités aux jeunes Marckois accompagnés de leurs parents. Animés par l'animatrice sur le thème de Noël, **des enfants ont pu apprendre en s'amusant à la Ferme des Aigrettes**. Vous souhaitez en savoir plus sur la ludothèque et ses activités, rendez-vous sur www.ville-marck.fr.



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont rédigé le deuxième numéro du magazine Le P'tit Marckois. **Ils seront prochainement distribués dans les écoles marckoises**. L'objectif de ce magazine ? Mettre en avant les actions citoyennes du Conseil Municipal des Jeunes pour améliorer le quotidien des jeunes et d'informer deux fois dans l'année les jeunes Marckois mais aussi les parents.

Paroles d'ÉLUS "

Quentin Willaume,
adjoint à l'éducation et à la jeunesse



Le bien-être des jeunes Marckois fait partie de nos priorités.

Ainsi, depuis de longues années **nous leur proposons une multitude d'activités** pour leur permettre d'apprendre en s'amusant. Nous faisons le maximum pour garantir aussi les meilleures conditions pédagogiques dans les écoles en y réalisant des travaux, en mettant sur pied des projets pédagogiques. Concernant le séjour été, les informations seront prochainement communiquées.

TRAVAUX

On fait le point sur les autres TRAVAUX DE 2024

En 2024, la municipalité va poursuivre la rénovation de ses bâtiments communaux. Plusieurs chantiers ont déjà commencé et d'autres vont suivre. On vous détaille tous ces projets.

Une étude pour la réfection complète de la rue Robelin



Malgré l'inflation, la municipalité se prépare à la réalisation de projets d'envergure. Ainsi, une assistance à maîtrise d'ouvrage va être lancée dans les prochaines semaines pour la réfection complète de la rue Robelin aux Hemmes de Marck **afin de connaître la faisabilité technique et financière du projet**. L'objectif est d'y créer du stationnement, des trottoirs de largeur suffisante et de remplacer l'éclairage en LED afin de réduire l'empreinte énergétique et les coûts. Ce chantier consistera aussi à enfouir les réseaux. Comme pour d'autres rénovations de quartier, **ce projet sera réalisé en concertation** avec les habitants.



Pour le bien-être et la sécurité des associations et enfants accueillis au centre de loisirs, **la toiture du module 1 du stade Jean-Claude Agneray** sera rénovée dans les prochaines semaines. Fin des travaux prévus pour le 15 avril 2024.



Afin d'offrir plus de confort à l'équipe pédagogique et aux élèves, des travaux d'aménagement vont être réalisés prochainement dans **la partie administrative de l'école** primaire de l'Aéroport.

Paroles d'ÉLUS ”



Evelyne Fiolet,
conseillère déléguée aux
infrastructures sportives

Depuis dix ans, la municipalité fait son maximum pour proposer **des infrastructures adaptées aux besoins des usagers**. Le nombre de pratiquants de trotinettes, de skatepark et de BMX ne cessant d'augmenter, la municipalité se devait de proposer un équipement adapté et attractif avec ce nouveau skatepark. Afin de limiter les coûts, cette nouvelle infrastructure a été financé à 80% par des subventions.



Fin décembre, les travaux du nouveau skatepark ont été terminés. Ce chantier a permis **d'offrir une infrastructure plus sécurisée** et plus adaptée aux usages des riders de plus en plus nombreux. L'infrastructure sera inaugurée en juin.



Pour la biodiversité, rendez-vous lors de l'opération Hauts-de-France Propres !

1 Qu'est ce que c'est ?

Hauts-de-France Propres revient pour une nouvelle édition le **16 mars 2024** ! Le principe est simple : ramasser un maximum de déchets sur la plage des Hemmes-de-Marck armé de sacs poubelle fournis sur place. L'occasion de (re)découvrir ce joyaux de notre commune et de le **préservé tous ensemble en toute convivialité et dans la bonne humeur**. Rendez-vous à la plage des Hemmes-de-Marck dès 9h au parking de la Rampe Paul pour participer à ce ramassage de déchets !

2 Combien de tonnes ont été ramassées en 2023 ?

Hauts-de-France Propres est une opération organisée dans l'ensemble de la région. En 2023, l'opération Hauts-de-France propres a réuni 96 000 participants dans près de 2 000 points de ramassage. Au total, ce sont plus de 8 700 m³ de déchets qui ont été ramassés. À Marck, **5 tonnes ont été récupérées par les citoyens** mais aussi les chasseurs de l'association de chasse maritime du Calaisis, les membres du CMJ, les élus du conseil municipal.

8 700

m³ de déchets ramassés dans toute la région

Paroles d'ÉLUS



Jean-Michel Taccoen,
adjoint à l'environnement

Depuis 2014, nous agissons au quotidien pour développer la biodiversité des espaces verts dans la commune et de la réinviter dans ses parterres. **Nous poursuivons en 2024 nos actions, notamment l'extension des zones de "gestion différenciée"** afin de protéger la biodiversité et mieux gérer l'eau, une denrée devenue rare chaque été. En 2024, la première station photovoltaïque de la région verra le jour à Marck. Preuve que nous cherchons des solutions innovantes pour limiter notre empreinte écologique pour le bien-être de tous.

Afin de poursuivre le développement des zones de gestion différenciée, **la municipalité va investir dans une nouvelle tondeuse spécifique** pour les agents du service environnement et cadre de vie.



Que retenir des **CONSEILS MUNICIPAUX** ?

Résumé des différentes délibérations qui ont été présentées puis adoptées lors du conseil municipal du 25 septembre 2023. Tous les conseils municipaux sont retransmis en direct sur la page Facebook de la Ville.

Conseil municipal du 25 septembre 2023 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



Des sanctions plus lourdes pour les auteurs de dépôts sauvages

Afin de lutter contre les dépôts sauvages, néfastes pour la cadre de vie et l'environnement, **la ville de Marck s'est armée de nouvelles sanctions administratives** : consignations, exécution des travaux pour remédier à la situation, la suspension de l'activité à l'origine du maquemet, le versement d'une astreinte journalière au plus égale à 1500 €, le paiement d'une amende allant jusqu'à 150 000 €.



Demande de subvention pour un nouveau columbarium et un jardin du souvenir

Afin de permettre aux habitants de se recueillir dans les meilleurs conditions, la commune souhaite **installer un columbarium et un jardin du souvenir dans le cimetière de Marck Centre**. Afin de minimiser les coûts, la municipalité a fait une demande de subvention à Grand Calais Terres et Mers.



La ville offre un coup de pouce aux jeunes Marckois

Afin de venir en **aide financièrement aux jeunes Marckois, âgés entre 16 et 25 ans**, la municipalité leur propose de travailler quelques heures pour la ville. Tout au long de l'année, ces jeunes peuvent participer aux événements festifs, des cérémonies patriotiques, aux repas du CCAS. Vous souhaitez postuler ? Envoyer une lettre de motivation et un CV à : mairie@ville-marck.fr.



Demande de subvention pour le nouveau skatepark

Afin de répondre aux besoins des amateurs de glisse de plus en plus nombreux, un nouveau skatepark semi-enterré a vu le jour. Pour réduire les coûts de construction, **la ville a fait une demande de subvention de 50 000€ auprès de la Région Hauts-de-France** et de 16 700€ à l'agglomération.

Les autres délibérations

- Demande de subvention auprès de Grand Calais Terres et Mers pour le remplacement de l'éclairage public.
- Demande de subvention auprès de l'agglomération pour l'investissement dans du nouveau matériel afin d'adapter le mode de traitement des espaces verts.
- Subvention exceptionnelle de 500€ pour le Ping Pong Club de Marck pour la participation de licenciés au championnat de France.

Conseil municipal du 18 décembre 2023 (ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité)



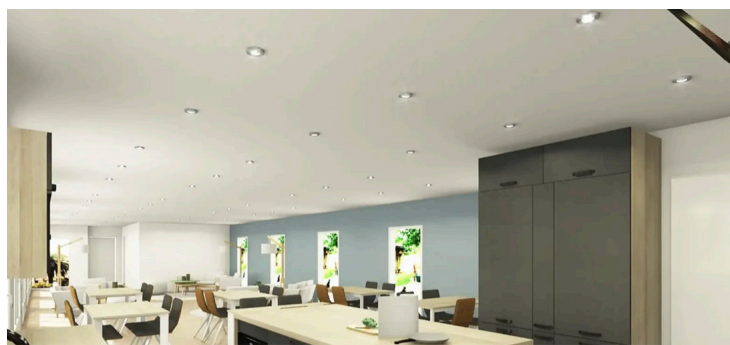
Subventions exceptionnelles au profit d'Octobre Rose

Cette année, Marck et ses associations se sont mobilisées dans le cadre de l'opération Octobre Rose afin de lutter contre le cancer du sein. Afin d'aider la recherche médicale, la municipalité a invité ses agents à s'inscrire aux Foulées Marckoises. **Le montant des inscriptions a été doublé par la municipalité.** Au total, 1 128,50 euros vont être reversés à l'association Les Soldats Rose pour financer la lutte.



Une centrale photovoltaïque bientôt implantée

Afin de privilégier les énergies renouvelables et durables, la commune a autorisé **l'implantation d'une centrale de panneaux photovoltaïques.** Cette installation éco-responsable, prévue à proximité du stade, permettra de créer de l'énergie verte sans générer de gênes visuelles ou sonores. Il s'agit d'une première sur la Côte d'Opale.



Signature d'une convention d'occupation pour une salle

Pour favoriser les moments d'échanges au sein du projet de bégainage de la résidence du Château des Thermes, **une salle de convivialité a été créée.** La municipalité a conclu une convention d'occupation pour les prochaines années avec la société Cap Énergie, propriétaire de la salle.



De nouvelles commissions citoyennes créées

Afin de permettre aux habitants de faire connaître leurs idées et de faire évoluer la démocratie participative à Marck, **des commissions thématiques ont été créées.** L'objectif est de travailler ensemble, élus et habitants, autour de projets définis.

Les autres délibérations

- Dans le cadre de la loi APER, la municipalité interdit le développement de l'éolien sur toute la commune mais favorise les autres énergies renouvelables.
- Une borne interactive sera bientôt installée devant la mairie afin de permettre aux habitants d'accéder aux informations légales 7J/7 et 24H/24.
- La municipalité a demandé une subvention de 18 000€ auprès de l'État pour l'aménagement du parvis de l'étang des Dryades.
- Des subventions ont été demandées pour la toiture de la mairie et l'école des Hautes-Communes.
- Afin de répondre aux demandes des Marckois, la durée des concessions des cimetières va être prolongée de 30 à 50 ans.

AGENDA

Ce qui vous attend prochainement, à ne pas manquer !

MARS

Vendredi 8 :

Spectacle de magie/mentalisme de Tom Coss

Dès 20h à la Maison des Islandais



Vendredi 23 :

Marck fait son cabaret au complexe Hubert Seban.



AVRIL

Lundi 1er :

Chasse aux oeufs à 10h pour les maternelles et à 14h pour les élémentaires à la Ferme des Aigrettes.



Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



20 VIVRE À *Marck*

Dimanche 7 :

Brocante de Printemps de 8h à 17h avenues de Calais, de Verdun et François Mitterrand. Inscriptions au hall des Dryades pour les riverains le 6 mars au matin, pour les Marckois l'après-midi. Dès le 7 mars, sur www.ville-marck.fr.



Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Samedi 13 et dimanche 14 :

Salon du Bien-être au complexe des Dryades de 10h à 19h.

SALON DU BIEN ÊTRE

13 et 14
avril 2024

À Marck

Entrée gratuite

Conférences
& ateliers

- Magnétisme
- Hypnose
- Réflexologie plantaire
- Massage
- Reiki
- Chamanisme
- Naturopathie
- Lithothérapie
- Yoga
- Qi Gong



au bien être marckois

Complexe Sportif des Dryades
Allée de la découverte - 62730 Marck

Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Mercredi 17 :

Spectacle Merlin & Igor au complexe Hubert Seban à 14h30 ou 17h. Spectacle gratuit.



Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



MAI

Vendredi 10 :

Spectacle de magie Grandes Illusions d'Aurélien le magicien dès 20h au complexe Hubert Seban

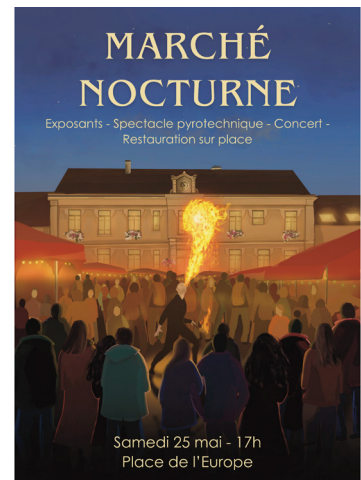


Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Samedi 25 :

Marché nocturne dès 17h sur la place de l'Europe avec spectacle pyrotechnique et concert.



Retournez la ville de Marck @ www.ville-marck.fr



Vendredi 31 :

Spectacle des Chorégies au complexe Hubert Seban dès 20h.



Et d'autres événements sur www.ville-marck.fr



Bientôt une newsletter mensuelle pour TOUS LES MARCKOIS ?

Pourquoi une newsletter ?

Parmi les 155 propositions du programme de 2020 de l'équipe municipale, l'une d'elle vise à diffuser **une newsletter mensuelle afin d'améliorer la communication au sein de notre ville** et informer un maximum la population marckoise des événements et des projets de la municipalité.

Fin 2023, un sondage, via l'application Ma Mairie en Poche, a été mis en ligne. Vous êtes 95% à être favorable à la réception d'un mail **chaque mois pour connaître l'actualité de la commune**, l'agenda des événements, des informations autour de la jeunesse, des travaux et plus largement de la politique municipale.

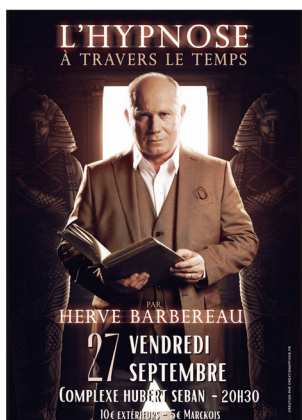
Comment la mettre en place ?

D'ici fin 2024, la municipalité va lancer cette newsletter mensuelle. Pour recevoir ces mails, il suffira de s'inscrire via un formulaire en ligne sur le site www.ville-marck.fr, **de renseigner son nom, son prénom et son adresse mail**. Dès le mois suivant, vous recevrez toutes les informations et actualités de la commune. A noter que cette newsletter répondra aux normes RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

Des affiches seront placardées aux entrées des écoles avec un QR code pour accéder à ce formulaire. Il sera aussi accessible sur l'application mobile Ma mairie en poche.

95%

des votants d'un sondage sont favorables à la diffusion d'une newsletter



La billetterie de 2024 bientôt ouverte

Afin de permettre aux Marckois d'anticiper les dates des événements et d'être informés en amont des manifestations festives et culturelles organisées par la municipalité, la billetterie des spectacles de juin à décembre ouvrira le **21 février 2024 à 14h**.

Sont concernés :

- spectacle d'hypnose - 27 septembre
- pièce de théâtre l'Amour Vache- 25 octobre
- le concert Disney du 30 octobre
- concert à l'église des Hemmes - 15 novembre
- spectacle de Terry Cometti - 23 novembre

Pour réserver vos billets, rendez-vous sur www.ville-marck.fr/agenda-billetterie.

TRIBUNES POLITIQUES

Groupe « Ensemble, Marck change ! »

Madame, Monsieur, chères Marckoises, chers Marckois,

A l'orée d'une nouvelle année, les défis qui s'ouvrent face à nous, habitants et citoyens de Marck, sont importants.

Aux inondations massives qui menacent les récoltes, et donc les revenus de nos agriculteurs locaux dans les prochains mois, s'ajoutent les soubresauts de la crise économique, social et énergétique frappant l'ensemble de notre pays et plus particulièrement notre territoire du Calaisis.

Comme l'ensemble des foyers de notre commune, la ville de Marck a aussi dû faire face à une hausse importante des différentes dépenses inhérentes au bon fonctionnement de notre collectivité : salaires des agents, chauffage, électricité, ...

Afin de maintenir un haut niveau de service public, de préserver votre pouvoir d'achat en tenant notre promesse de ne pas augmenter vos impôts locaux, de dégager les marges financières pour la rénovation et la construction d'équipements nécessaires au développement de notre commune, nous avons dû prendre des décisions fortes : coupure de l'éclairage public à certaines heures, non-remplacement de certains postes de fonctionnaires partant à la retraite, réorganisation de quelques services...

Ainsi, grâce aux efforts et à la compréhension de chacun, nous avons su préparer les investissements de demain : rénovations des toitures des établissements scolaires et sportifs, aménagement de pistes cyclables, multiplication de la biodiversité dans la ville, basculement de l'ensemble de l'éclairage de la ville en LED, réfections massives de voiries, création d'un parking au stade du Fort-Vert...

Par ailleurs, si nous avons annoncé lors des vœux une pause dans le projet de médiathèque, celui-ci pourrait rapidement être remis sur les rails, selon les résultats budgétaires obtenus. Une décision définitive sur ce sujet sera prise dans les prochaines semaines.

Comme depuis 2014, vous pouvez compter sur notre engagement quotidien pour améliorer votre vie en famille ici, à Marck !

Fidèlement,

Pierre-Henri Dumont
Député
Président du groupe majoritaire du Conseil municipal de Marck

Groupe « Ensemble, valorisons Marck »

Chères Marckoises, Chers Marckois,

Augmentation des tarifs de cantine et garderie, réduction des transports pour les sorties scolaires, refus de remplacer l'intervenant EPS dans les écoles, refus de mettre en place une étude pour aider les enfants et les familles, refus d'ajouter du personnel supplémentaire pour la restauration scolaire et la garderie, suppression de 50% des goûters en maternelle... tout cela pour des raisons budgétaires! Pourquoi la majorité municipale souhaite mettre en place l'uniforme dans les écoles alors que les réels besoins des parents et des enseignants ne sont pas tous pris en compte? A méditer...

William Bouchel, Jean-Paul Ledet, Céline Bouchel

Groupe « Vision commune »

Le groupe "Vision commune" n'a pas transmis sa tribune politique.

Les textes ont été retranscrits tels qu'ils ont été donnés. Conformément à la jurisprudence administrative et au règlement du Conseil municipal, l'espace d'expression accordé à chaque groupe est proportionnel au résultat des dernières élections municipales.



Offert en cadeau lors d'un quiz organisé au cours de la cérémonie des vœux 2024, le pull "À VOS MARCK", en référence aux Jeux Olympiques, a rencontré un réel engouement. Afin de répondre aux sollicitations des Marckois, la ville de Marck a lancé la mise en vente de ces sweats en début d'année. **Pour favoriser le commerce local, l'intégralité des recettes sera perçue par les deux commerçants.**

Imaginé par le service communication et les élus de la commune, ce pull se veut être un objet avec lequel **tous les Marckois peuvent s'identifier, signifier leur sentiment d'appartenance**, que l'on soit un Marckois ou un ancien habitant de notre belle commune.

Ce pull vient s'ajouter à un autre déjà commercialisé en 2023 "Marckois de coeur" sur lequel sont représentés **des symboles de la ville** : le Phare de Walde, Newton, la mascotte de la mairie, le char à voile, etc.

Disponible dès **36 €**

chez Brod'Fil & Au Savoir Fer

101 Allée des Chardonnerets

107 rue du Docteur Roux

+ d'infos sur www.ville-marck.fr

MARCHÉ NOCTURNE

Exposants - Spectacle pyrotechnique - Concert -
Restauration sur place



Samedi 25 mai - 17h
Place de l'Europe

Retrouvez la ville de Marck   www.ville-marck.fr


Union Commerciale et Artisanale Marchoise


VILLE DE
MARCK